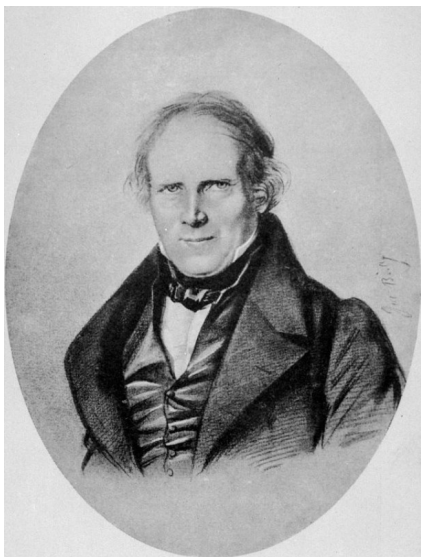


Louis-René Villermé et le choléra en 1832

Dans la période troublée située aux confins de la Restauration et de la monarchie de Juillet, la première épidémie de choléra fit revivre l'atmosphère de terreur des calamités médiévales. Peu d'écrivains de l'époque oublièrent de parler du fléau, et les récits de Louis Blanc, Eugène Roch, Heinrich Heine, Alexandre Dumas, François de Chateaubriand se chargèrent d'entretenir la mémoire collective. Quelle que soit la valeur documentaire de ces récits, leur manque de précision, leur parti pris parfois évident ne donnent qu'une explication partielle du fléau. À l'opposé, Louis-René Villermé, grâce à ses rigoureuses investigations sur l'état sanitaire du Paris romantique, nous dresse un tableau unique du choléra de 1832.



Louis René Villermé, (1782-1863) est un médecin français, l'un des précurseurs de la sociologie, considéré notamment comme pionnier de la médecine du travail¹.

Villermé est à l'origine de deux lois : la loi sur le travail des enfants dans les manufactures, en 1841, limitant l'âge d'admission et la première loi d'urbanisme en France interdisant la location de logements insalubres, en 1850.

La marche foudroyante du choléra

Jusqu'au XIX^e siècle, le choléra n'a jamais sévi en Europe. Il est cependant bien connu. Les Portugais l'ont étudié à Goa, et un Hollandais, Bontius, en a même donné une description précise lors de l'épidémie de Batavia, en 1620. Le *Dictionnaire de médecine* de 1822 continue néanmoins à s'en remettre aux écrits de Galien.

Depuis des temps immémoriaux, le choléra n'était pratiquement jamais sorti de son foyer endémique. Or, en 1817, une épidémie particulièrement virulente éclata au Bengale et ne tarda guère à s'étendre, franchissant les barrières naturelles qui jusque-là avaient contenu le fléau. Les militaires et les commerçants anglais, qui sillonnaient à l'époque les Indes, se firent involontairement complices de sa propagation. Les troupes coloniales contaminèrent leurs ennemis afghans qui, à leur tour, transmirent le choléra aux populations nomades de l'Asie centrale.

¹ Les ouvrages rédigés par Villermé sont disponibles sur Gallica.

Le rude hiver 1823-1824 bloqua l'épidémie à Astrakan, aux portes de la Russie d'Europe. Mais cette première pandémie n'était que l'avant-garde de celle qui partit à nouveau du Bengale en 1826. Les armées du tsar, par le biais des guerres russo-persanes, russo-turques et russo-polonaises (1826-1831), étendirent la maladie à toute l'Europe. Partout, l'arrivée du choléra paraissait imminente. Dans *Paris malade*, Eugène Roch, dépeint, sous des couleurs saisissantes, une famille parisienne suivant les progrès du « Bonhomme choléra » à Varsovie, Vienne, Berlin et Londres.



Casimir Perier (1177-1832), ce banquier, régent de la Banque de France, était président du conseil au moment du déclenchement de l'épidémie.

Toutes les mesures semblaient avoir été prises. Le président du conseil Casimir Périier avait même envoyé dans les pays de l'est européen le docteur Sophianoupoulo pour enquêter sur les mesures à prendre. Le sentiment général était que la France et Paris pouvaient espérer échapper au fléau. Et cependant, bien avant cette date, dès 1824, Louis-René Villermé tempérait cet optimisme officiel ; dans le *Journal des Débats* du 27 novembre 1825, il avait bien prouvé la mortalité anormale de certaines rues de Paris. La rue de la Mortellerie avait quatre fois plus de décès que les quais de l'île Saint-Louis, pour une population équivalente. Cette inégalité devant le fléau à venir, il l'a pressentait et dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, revue fondée par lui-même, Orfila, Marc et Esquirol, il résumait ainsi sa pensée : « J'ai établi que quand les maladies sont une fois développées, elles sont plus souvent mortelles chez les indigents que chez les gens aisés ».

La maladie sera le choléra ; nous allons en suivre la marche foudroyante.

Le choléra est dans nos murs

Le choléra a peut-être fait quelques victimes dès février 1832 : le 13, un portier de la rue des Lombards, puis quelques jours plus tard, une petite fille de la rue des Hauts-Moulins, dans le quartier de la Cité. Mais ce n'est qu'à partir du 15 mars que l'on peut réellement parler d'épidémie. C'est ce jour que débarque à Calais un passager malade; et dès lors, le choléra se propage à une vitesse inouïe. Le 28 mars, le très sérieux *Journal des Débats* titre de façon alarmante :

« Le choléra morbus est dans nos murs. Hier, un homme est mort rue Mazarine. Aujourd'hui, neuf personnes ont été portées à l'Hôtel-Dieu et quatre sont déjà mortes. Tous les hommes atteints de ce mal épidémique, mais que l'on ne croit pas contagieux, appartiennent à la classe du peuple. Ce sont des cordonniers, des ouvriers qui travaillent à la fabrication des couvertures de laine. Ils habitent les rues sales et étroites de la Cité et du quartier Notre-Dame ».

Ainsi, dès son arrivée, le choléra éclata dans les quartiers que Louis-René. Villermé lui avait assignés.



L'ancienne rue de la Mortellerie. Photo albuminée prise en 1900.

Le Paris des misérables

« Où le choléra, écrit Eugène Roch, prétendait-il trouver un aliment à Paris, si ce n'est dans cette affreuse rue de la Mortellerie, dont le nom paraît lui indiquer son premier gîte ? ». Là se dressait un entassement inimaginable de vieilles maisons, chacune logeant plus de trente personnes. L'enceinte des fermiers généraux était devenue trop étroite pour contenir une population dont les effectifs, sans cesse accrus par l'immigration, avaient augmenté des deux tiers depuis 1800. Fait incroyable, la densité atteignait 150 000 habitants au km² dans le quartier des Arcis, chaque habitant disposant d'un peu plus de trois fois l'espace qu'il occuperait, un jour, sous terre.

Pour un visiteur, le vicomte de Launay, « L'on se croyait dans une ville souterraine, car le soleil ne pénétrait guère dans les ruelles étroites, où ne pouvait passer le tombereau ramassant les ordures ». La célèbre boue noire recouvrait le sol, tandis qu'une vapeur habituelle signalait l'immense transpiration de cet entassement humain.

Depuis la Restauration, jamais la ville n'avait été aussi sale. Dans les sordides masures et les garnis, l'eau était amenée par des seaux (monopole des Auvergnats) et chaque Parisien devait se contenter de sept litres par jour (soixante litres d'eau à Londres à la même époque).

Les 217 bornes fontaines étaient nettement insuffisantes et l'eau malsaine était souvent puisée à la Seine et à l'Ourcq, polluées par les égouts dont, malgré les investigations d'Alexandre Parent du Chatelet² en 1824, on connaissait encore mal le cheminement. En fait, ces quarante-cinq kilomètres d'égouts étaient de redoutables cloaques : dix malheureux ouvriers avaient même péri asphyxiés en curant l'égout Amelot, le 7 juillet 1827.

Un peuple horrible à voir qui meurt jeune

Le choléra fut, en effet, selon la formule de Jules Janin³, « la peste d'une populace qui se meurt seule » ; car elle était déjà malade de la faim. La « révolution des banquiers », en juillet 1830, n'était pas venue à bout de la dépression économique qui rongait la France depuis 1827, et qui culmina pendant l'hiver 1831. Le prix du pain augmentait constamment et, au-dessus de 12 à 13 sous la livre, la population ouvrière était contrainte à la sous-alimentation. Or, les mercuriales montrent que ce seuil fut vite franchi, puisque le pain monta de 19 à 21 sous. Quant à la viande, la ration quotidienne de 5 onces⁴, avant 1789, était tombée désormais au-dessous de 4.

Aidé de son ami Adolphe Quételet (1796-1884), statisticien, Louis-René Villermé avait montré en 1829 la grande misère physiologique de ces classes populeuses, affectant la taille même des individus qui croissait selon le niveau d'imposition. On comprend mieux pourquoi dans *La fille aux yeux d'or*, Balzac décrit un « peuple horrible à voir, blême, jaune, hâve et tanné ». Cette classe indigente, qui commence à partir du dernier petit bourgeois gêné et qui se prolonge de misère en misère dans le bas-fond de la société (Victor Hugo), regroupait, selon les estimations de Buret, 420 000 pauvres, près de 60 % de la population parisienne : sa mortalité était supérieure d'un cinquième au reste de la France (*Journal des Propriétaires*). Dans les *Annales d'hygiène publique* de 1830, Louis-René Villermé lui fait coïncider le nombre de locations non imposées.

L'épidémie, qui au début ne frappait que les misérables, ne semblait pas devoir atteindre « les honnêtes gens ». Certains sermons apocalyptiques attribuaient le fléau à une vengeance divine punissant « cette populace » victime de ses vices, de son goût de la révolution et de l'irréligion qu'elle n'avait cessé de manifester. Eugène Roch ose même écrire : « Tous ces malheureux meurent dans l'impénitence, mais la colère du Dieu de justice va croissant et bientôt chaque jour comptera son millier de victimes. Le crime de la destruction de l'archevêché de Paris est loin d'être expié⁵ ».

Le choléra quitte son gîte

Une certaine cohabitation des différentes couches sociales qui subsistait dans les quartiers commerçants (rue Saint-Denis, le faubourg Saint-Antoine) n'allait pas tarder à prouver que la « peste de la populace » n'épargnerait personne ; que « ce choléra qui est dans les mansardes peut à tout moment descendre et franchir les trois étages qui le sépare de vos chambres à coucher ». Brusquement, le choléra quitta les sordides garnis et se répandit par toute la ville.

2 Alexandre Parent du Châtelet (1790-1836), est un médecin hygiéniste.

3 Jules Janin, (1804-1874), écrivain et critique littéraire. Signalons qu'il a fréquenté le château des Rotoirs, près de Gaillon, propriété de ses beaux-parents les Huets. Il est enterré au cimetière d'Évreux. Sa veuve finança également la fontaine monumentale d'Évreux. .

4 5 onces = 150 grammes.

5 L'archevêché de Paris fut dévasté le 29 juillet 1830 lors des Trois Glorieuses et également les 14 et 15 février 1831 lors de l'émeute dite de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Heinrich Heine a laissé une description saisissante de ses premières manifestations dans le Paris élégant :

« Comme c'était le jour de la Mi-Carême, qu'il faisait du beau soleil et un temps charmant, les Parisiens se trémoussaient avec jovialité sur les boulevards où l'on aperçut même des masques qui parodiaient la couleur malade et la figure défaite, raillant la crainte de chacun. Le soir du même jour, les bals publics furent plus fréquentés que jamais ; les rires les plus présomptueux couvraient la musique la plus éclatante. On s'étouffait presque au chant ; les danses étaient plus équivoques ; on engloutissait toutes sortes de glaces et de boissons fraîches. « Quand, tout à coup, le plus sémillant des arlequins sentit trop de fraîcheur dans ses jambes, ôta son masque et découvrit, à l'étonnement de tout le monde, un visage d'un bleu violet... »

On prétend que les morts furent enterrés si vite qu'on ne prit pas la peine de les dépouiller des livrées bariolées de la folie et qu'ils reposent dans la tombe comme ils ont vécu ».

La peur bleue

L'aspect mystérieux de la maladie frappa autant que le nombre des victimes. Depuis deux ans qu'avec furie elle sautait d'une capitale à une autre, les médecins n'avaient pu rien faire pour éclairer les esprits.

« Notre ignorance demeure sur la nature du mal, comme sur sa cause, avoue un médecin-chef lillois, sur son mode de propagation, et notre incertitude sur le traitement curatif ».

À bout d'arguments, on incrimina le milieu malsain, l'air, une réceptivité morbide, ce qui cadrait assez bien avec le physiologisme de Paul Broussais, alors très à la mode. Le corps médical s'avérant incapable d'expliquer le choléra, la rue s'en chargea.

Prise de panique devant l'horrible mal et sans doute encouragée par des meneurs, repérés par la police, la foule des quartiers pauvres fut convaincue « qu'on voulait l'empoisonner ». Le faubourg Saint-Antoine, ce haut lieu de l'agitation, se couvrit alors d'affiches proclamant : « Le choléra est une invention de la bourgeoisie et du gouvernement pour affamer le peuple... Aux armes... ! ».

Une fureur meurtrière s'en prit à de malheureux passants jugés coupables sur leur mine de transporter le mal dans de mystérieuses fioles qu'avec plaisir ils déversaient aux étals des boucheries, aux halles et sur les bornes fontaines. Plusieurs furent massacrés sur place ou jetés à la Seine.

Comme souvent en pareil cas, les mesures administratives ne firent qu'accroître la peur et l'agitation. Les chiffonniers qui n'étaient plus autorisés à ramasser les ordures se révoltèrent, et 1 800 d'entre eux mirent à sac et incendièrent l'entreprise Salvette qui les avait privés de leur pauvre gagne-pain. L'émeute s'amplifia et gagna la prison de Sainte-Pélagie où, dans la nuit du 3 au 4 avril, la garde nationale en profita pour fusiller les prisonniers politiques mutins. L'opinion républicaine y vit la preuve de la duplicité entre le pouvoir et le choléra.

Début avril, rien ne pouvait plus arrêter le « Bonhomme choléra » qui attisait les haines, réveillait les rancœurs et libérait les passions des uns et l'égoïsme cynique des autres. Le hideux visage du cholérique envahit toutes les pensées, et à tout instant.

Chaque Parisien se sentit personnellement menacé de la diarrhée et des vomissements qui, en quelques heures, épuisaient le voisin, le parent ou l'ami. Comment ne pas être hanté par ces malheureux en état de complète prostration, torturés par une soif ardente, Une horrible angoisse se peignait sur ces visages ratatinés, cyanosés, dont les yeux étaient déjà ceux d'un cadavre, mais dont la voix faible, pour ajouter encore à l'épouvante, trahissait une lucidité persistant jusqu'au moment inéluctable où le moribond passait au bleu.

Certains notables en étaient arrivés à penser que le mieux était peut-être d'abandonner leurs concitoyens au fléau. Le docteur Véron, alors directeur de l'Opéra, signale dans les

Mémoires d'un Bourgeois de Paris que les billets pour la représentation de *Robert le Diable*, achetés au prix fort le 6, ne trouvaient plus preneurs le lendemain, et que l'on joua devant une salle vide.

La « peur bleue » écourtait la session parlementaire, et faisait fuir vers la province les tâcherons sans travail (ils y amenèrent le choléra !). La terreur faisait ressurgir de vieux comportements. Des médecins, à toutes fins utiles, conseillaient de clouter des croix de bois aux portes des maisons contaminées, de brûler des fagots sur les places afin d'assainir l'air, de faire tirer le canon pour chasser les miasmes délétères...



Alfred Johanno, *Le duc d'Orléans visitant les malades de l'Hôtel-Dieu pendant l'épidémie de choléra.*

Paris malade

Il fallait du courage pour ne pas fuir. Du 26 mars au 30 septembre, le choléra décima en effet 18 402 personnes, dont 12 733 pour le seul mois d'avril. Il semblerait que l'ampleur des fuites ait été largement exagérée par les littérateurs. Beaucoup de Parisiens, affirme Guizot dans ses *Mémoires*, ne se laissèrent pas gagner par le vent de la folie qui paraissait vouloir tout emporter, et firent face au fléau. Les autorités tentèrent rapidement d'améliorer les conditions de vie des indigents : le préfet de police ordonna des distributions massives de vivres et de vêtements. La création de commissions de quartiers permit de repérer les taudis les plus insalubres, dont la destruction fut entreprise. Au total, plus de 20 000 maisons furent visitées et badigeonnées à la chaux ; tandis que, deux fois par jour, les citernes de Labarraque⁶ déversaient leur eau chlorurée sur les boulevards. Les ruelles, par trop infectes, furent fermées.

Mais le trouble demeurait dans les esprits. La plupart des mesures de police sanitaire parurent vexatoires aux misérables qui y virent un moyen de protéger les beaux quartiers et les « honnêtes gens ». La colère de Paris ne se tourna jamais néanmoins contre le corps médical. Bien que de nombreux médecins affirmaient hautement que l'ivrognerie des ouvriers expliquait la fréquence du mal chez eux, il n'y eut aucun cas de médecin frappé ou injurié, comme cela se passait à Douai ou en Bretagne. Au plus fort de l'épidémie, la *Gazette médicale de Paris* publiait une rubrique quotidienne et les recommandations de l'Académie royale de médecine : combattre l'état morbide dont la membrane digestive était le siège, faire cesser le trouble du système nerveux, rétablir les mouvements circulatoires... et chasser les passions...

En fait, chaque médecin agissait à sa guise, et choisissait l'une des dix méthodes thérapeutiques proposées. Les uns prodiguaient les émissions sanguines, à l'aide de sangsues, et les débilissants ; les autres les plus énergiques excitants. On ne sut jamais s'il fallait faire boire les cholériques, ou les priver d'eau. Avec bon sens, la plupart des praticiens recommandaient les frictions et les boissons froides. Les quartiers aisés sentaient le camphre, dont la rareté faisait monter le prix, tandis que les logis pauvres devaient se contenter d'ail. L'embarras des médecins parisiens en ce qui concerne le traitement à prescrire était très grand, d'autant que les considérations d'un grand maître comme le docteur Broussais ne les éclairaient guère : « Le choléra (est) une maladie essentiellement mortelle ; la nécessité d'un traitement (est) si évidemment démontrée qu'il est préférable d'en employer un mauvais que de n'en faire aucun ».

Quel que fût le résultat de leur dévouement, de nombreux médecins firent preuve d'une intrépidité rare : ainsi, les docteurs Gérardin et Gaimard rapportent avoir été « couverts de matières et d'excréments », et n'avoir pas craint de respirer l'haleine de malades qui étaient déjà froids et sentaient légèrement le brûlé, et néanmoins n'avoir pas, grâce à Dieu, contracté le choléra. Dix médecins moururent seulement de la maladie. Certains même, pour démontrer la non-contagiosité du choléra, n'hésitèrent pas, comme les docteurs Foy et Pinel, à absorber des particules de vomissures ou à s'inoculer le sang de moribonds.

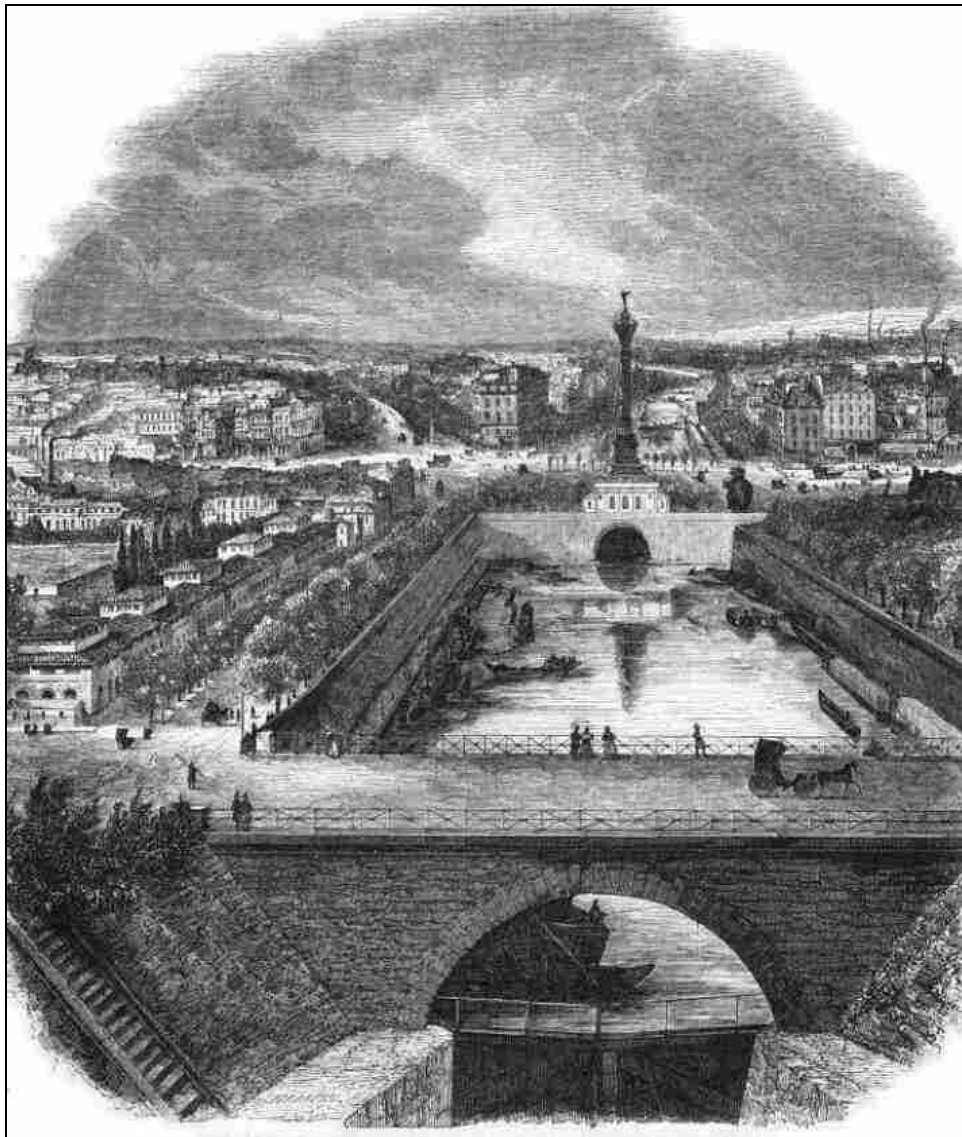
Les Parisiens aisés se faisaient soigner à domicile, appelant à leur chevet l'un des 1 100 médecins qui exerçaient dans la capitale. Il n'était pas question pour le pauvre de payer une consultation représentant environ 50 % du salaire ouvrier moyen. Le dévouement et l'abnégation de certains médecins des pauvres permirent cependant aux plus démunis de recevoir des soins.

Louis-René Villermé, dans ce rôle de médecin des pauvres, se dépensa beaucoup puisqu'il reprit les consultations qu'il avait délaissées depuis 1830. Les hôpitaux de Paris connurent un afflux considérable (12 661 malades) dont le quart pour le seul Hôtel-Dieu. La mortalité y était effroyable, de l'ordre de 45 %. Les lundis, les entrées battaient tous les records, ce qui

6 Antoine-Germain Labarraque (1777-1850), pharmacien et chimiste, inventeur de l'eau de javel, un puissant désinfectant.

confortait les hygiénistes dans leur opinion que les excès alcooliques du dimanche jouaient un rôle déterminant dans la propagation du mal.

Afin de faire face aux besoins, la ville aménagea un grenier de réserve du quartier de l'Arsenal. Le corps médical put compter sur l'aide précieuse des 5 000 étudiants en médecine et des dames d'œuvres, dont parfois cependant le zèle intempestif gênait le fonctionnement du service...



À gauche, les cinq pavillons des greniers de réserves du quartier de l'Arsenal.

La mort poursuivait néanmoins son œuvre ; et chaque jour voyait la disparition d'inconnus ou de gens célèbres. Paris, stupéfait, apprit ainsi le décès de Casimir Périer, le 16 mai. Au plus fort de l'épidémie, le 10 avril, il y eut jusqu'à 848 morts. On avait décidé, pour pallier les services des pompes funèbres de l'époque, débordés, de charger les cadavres sur des fourgons d'artillerie. Le bruit lugubre de tels attelages empêchait les gens de dormir ; et, pire encore les secousses des véhicules entraînaient le bris des cercueils qui laissaient échapper un liquide infect. Mieux suspendues, les voitures des tapissiers remplacèrent les affûts d'artillerie, méritant le sinistre surnom d'« omnibus de la mort ».

CHOLÉRA – MORBUS

M. Amette, caissier adjoint de l'université, a été atteint la maladie répugnante. Il est en convalescence.

M^{me} la marquise de Luart, née d'Harcourt, dame éminemment distinguée par sa vertu, sa haute piété et sa charité inépuisable, vient de succomber, jeune encore, victime de l'épidémie régnante.

M. Cany, chef du bureau des transports à la Bourse, est mort du choléra.

M. Alexandre Ange, marquis de Chauvron, est mort la nuit dernière à l'âge de 62 ans. Il était le filleul de M. le prince de Talleyrand et est mort dans un état voisin de l'indigence.

M. Colas, libraire, rue Dauphine, est mort hier à 76 ans.

L'épidémie régnante vient d'enlever à l'artillerie M. le lieutenant-général baron Berge.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois du zèle que montrent partout les prêtres pour le service des malades. On sera bien aise de connaître comment ils se sont distribués les différents habitants de Paris

- MM. de la Sorbonne donnent leurs soins aux malades de la Charité ; MM. les lazaristes se sont chargés de l'hospice établi chez eux ; MM. de Picpus visitent ceux du faubourg Saint-Antoine ; MM. de Saint-Sulpice servent les malades et les convalescents établis dans leur séminaire. D'autres prêtres sont au Val-de-Grâce ; d'autres à la Pitié, d'autres à l'hospice Necker.

M. le maire de Belleville nous apprend qu'aux noms des médecins de cette commune que nous avons cités avec éloge, il faut ajouter ceux de MM. Bellemain, Cabarrou, Loiseau, Godefroy, Fabrège, Chating, Fabre et Cornet, qui tous rivalisent de zèle et de soins depuis l'invasion du choléra et ont les mêmes droits à la reconnaissance de leurs concitoyens.

Journal La Quotidienne, 21 avril 1832

Paris n'oublia pas

Dès mai, le choléra diminua d'intensité. Mais Paris n'en avait pas fini avec les épreuves : extension du chômage, crise du commerce (un moratoire des effets doit être mis en place), et surtout les émeutes de juin à l'occasion des obsèques du général Lamarque, mort lui aussi du choléra. Ce n'est qu'en septembre que l'épidémie peut être définitivement considérée comme éteinte.

De façon provisoire en fait. Car Paris subit trois retours de flamme du fléau : 1849 (19 184 victimes), 1854 (7 801 décès), 1865 (11 008 morts). Mais aucune ne laissa une empreinte aussi forte dans la mémoire populaire. L'effet de surprise s'était, il est vrai, atténué. Mais, en fait, jamais comme en 1832 la mortalité cholérique ne se juxtapose avec autant de précision à la misère et à l'insalubrité de quartiers entiers surpeuplés, et dans les termes mêmes où Louis-René Villermé avait exposé ses considérations sur la mortalité en 1824.

La commission médicale nommée en pleine épidémie sut l'établir. Louis-René Villermé en fut l'un des membres les plus actifs, siégeant aux côtés de Parent du Chatelet, Trébuchet, Villot, et participant au rapport qu'établit Benoiston de Châteauneuf en 1834. Ce bilan rejoignait toutes les études antérieures du grand hygiéniste : les plus indigents d'entre les salariés avaient vu leur mortalité augmenter d'un cinquième. Mais ce qui apparaissait encore plus troublant, c'était de retrouver parmi les demeures maudites de nombreuses habitations de la rue de la Mortellerie, les numéros 62, 38, 20, 114. Cette même rue qui avait tant frappé l'imagination de Louis-René Villermé dans son rapport de décembre 1824 sur la mortalité parisienne. Dans cette malheureuse rue, plus de 6 % des habitants périrent, et les survivants traumatisés par tant de souffrance obtinrent son changement de nom en 1835⁷. Le choléra de 1832, en amplifiant les données statistiques déjà établies par Louis-René Villermé, l'encouragea dans son infatigable labeur. L'on peut d'ailleurs imaginer qu'il poursuivit avec plus d'ardeur ses recherches démographiques à Lille et Rouen, inspirant par la netteté de leurs conclusions les lois sociales de 1841, dont il fut vraiment l'instigateur.

A. M. Maître et docteur Gérard Ducable⁸

⁷ Cette petite rue s'appelle désormais « la rue de l'Hôtel-de-Ville ».

⁸ Communication présentée le 11 décembre 1982 à la Société française de la médecine.

BIBLIOGRAPHIE

Charles Anglada, « Études sur les maladies éteintes et les maladies nouvelles », Paris, J.-B. Baillière, 1869.

Louis Chevalier, « Le choléra, la première épidémie au XIX^e siècle. Étude collective », *Bibliothèque de la Révolution de 1848*, 20, La Roche-sur-Yon, 1958.

Émile Mireaux, « Un chirurgien sociologue, Louis-René Villermé (1782-1863) », *Revue des deux mondes*, janvier 1962, p. 201-212. (Consultable sur Internet).

Alexandre Moreau de Jonnès, « Note à l'Académie des sciences de France », *Gazette médicale de France*, « Journal du choléra morbus », 1832, 22, 190-191.

Pour la période considérée :

- *Mémoires de l'Académie royale de médecine.*
- *Recherches statistiques sur la ville de Paris.*
- *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 3, 11.
- *Journal des débats.*



Le ministère attaqué du choléra morbus, estampe de Grandville.